



Grille tarifaire

Certification Audits énergétiques réglementaires « entreprise »

(Arrêté du 10 juillet 2025 – Certification de services selon la norme NF EN ISO/CEI 17065)

Edition du 05/02/26

1. Objet

La présente grille tarifaire définit les conditions financières applicables à la certification Audits énergétiques réglementaires « entreprise ».

2. Certification initiale et renouvellement

2.1. Forfait

Le forfait comprend les frais de dossier et l'étude de recevabilité administrative.

Tarif : 500 € HT

2.2. Frais liés à l'évaluation

2.2.1. Evaluation à distance

Concerne les prestataires ayant réalisé ≤ 30 audits sur les 24 derniers mois.

Tarif : 650 € HT par jour

2.2.2. Evaluation in situ (chez le postulant)

Concerne les prestataires ayant réalisé > 30 audits sur les 24 derniers mois.

Tarif : 800 € HT par jour

A ce tarif s'ajoute les frais de déplacement des évaluateurs.

3. Surveillances

3.1. Surveillance administrative annuelle

Tarif : 250 € HT

3.2. Surveillance périodique complète

3.2.1. Forfait

Le forfait comprend l'étude de recevabilité administrative.

Tarif : 250 € HT

3.2.2. Frais liés à l'évaluation

3.2.2.1. Evaluation à distance

Concerne les prestataires ayant réalisé **≤ 30 audits** sur les 24 derniers mois.

Tarif : 650 € HT par jour

3.2.2.2. Evaluation in situ (chez le postulant)

Concerne les prestataires ayant réalisé **> 30 audits** sur les 24 derniers mois.

Tarif : 800 € HT par jour

A ce tarif s'ajoute les frais de déplacement des évaluateurs.

4. Extensions

4.1. Extension du champ de certification (nouvelle activité)

4.1.1. Forfait

Le forfait comprend l'étude de recevabilité administrative.

Tarif : 250 € HT

4.1.2. Frais liés à l'évaluation

4.1.2.1. Evaluation à distance

Concerne les prestataires ayant réalisé **≤ 30 audits** sur les 24 derniers mois.

Tarif : 650 € HT par jour

4.1.2.2. Evaluation in situ (chez le postulant)

Concerne les prestataires ayant réalisé **> 30 audits** sur les 24 derniers mois.

Tarif : 800 € HT par jour

A ce tarif s'ajoute les frais de déplacement des évaluateurs.

4.2. Extension du périmètre de certification (prestataire multisite)

Tarif : 250 € HT